

Sécurisation des SPIP...

Des mesures incontournables !

Une urgence avérée !!!

Le 16 janvier 2025

La multiplication des incidents, intimidations, agressions et tentatives d'agressions dans les différentes antennes (ALIP) de Moselle est alarmante à plus d'un titre. Cet état des lieux ne se limite malheureusement pas aux portes des structures du SPIP 57.

Alertée, à plusieurs reprises, par la commission des faits violents et marquants, la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Strasbourg a décidé, par le biais de son bureau de la sécurité, de lancer un audit de l'ALIP de Metz, suivi des autres antennes au cours de l'année 2025.

Pour l'UFAP UNSa Justice Grand-Est, la situation est critique !



Des recommandations claires et des mesures nécessaires :

Les textes de référence sur lesquels nous appuyons nos revendications sont explicites :

- **Le rapport parlementaire Chauvet de 2001**, dont nous demandons l'application intégrale depuis des années.
- **La circulaire de sécurisation des SPIP de 2013**, qui fixe des principes fondamentaux pour garantir la sécurité des agents.
- **Le plan national de lutte contre les violences à la DAP**, qui doit être pleinement opérationnel dans toutes les structures.

Nous réclamons la mise en œuvre immédiate des recommandations contenues dans ces documents, notamment :

- **Le binôme systématique** pour toutes les interventions effectuées par les personnels en dehors des services.
- **La dotation de matériel portatif d'alerte et de communication** pour l'ensemble des agents, accompagnée d'une formation adéquate pour garantir une utilisation efficace et fiabilisée.

Un audit global indispensable !!!

Au-delà des audits ponctuels, nous demandons un **audit immobilier global des SPIP**, prenant en compte :

- **Les sièges des SPIP,**
- **Leurs antennes,**
- **Les permanences délocalisées.**

Pour l'UFAP UNSa Justice Grand-Est, il est essentiel de revoir et de sécuriser l'ensemble des structures d'insertion et de probation, sans exception !
Nous réitérons nos revendications avec fermeté : La sécurité doit être une priorité absolue, et des mesures concrètes doivent être engagées sans attendre !

Le Secrétaire Général,
Jean-Claude Roussy